



## **ACTION JEUNES INTERCOMMUNALE DU SAVÈS**

### **A.J.I.S.**

Gestionnaire de l'Action Jeunes du territoire du Savès depuis septembre 2012, la M.J.C. de Monblanc, association d'Éducation Populaire propose tout au long de l'année, des animations culturelles et de loisirs pour l'ensemble des adolescents âgés de 11 à 17 ans.

La Communauté de Communes du Savès en charge de la coordination des actions orientées vers la petite enfance et la jeunesse a élaboré un Projet Éducatif de Développement de Territoire (P.E.D.T). Ce document formalise une démarche pour proposer à chaque enfant un parcours éducatif cohérent et de qualité permettant ainsi aux structures d'accueil de ces publics d'établir une ligne de conduite éducative et pédagogique commune. Les objectifs généraux de ce P.E.D.T. sont :

- Proposer une offre éducative, lisible et globale, accessible à tous
- Enrichir et diversifier les temps périscolaires et extrascolaires
- Favoriser l'épanouissement personnel et collectif des enfants et des jeunes
- Accompagner les familles tout au long du parcours éducatif

Les valeurs sous-tendant ces objectifs sont l'équité, l'accessibilité et la mixité.

La M.J.C. de Monblanc a, quant à elle, construit un Projet Éducatif spécifique aux valeurs éducatives qu'elle porte en tenant compte des éléments dictés par le P.E.D.T. de la Communauté de Communes du Savès, ses objectifs fondamentaux sont :

#### Mixité et Laïcité :

- L'éducation sociale et culturelle d'un jeune n'est possible qu'à travers sa mise en relation avec autrui. Le cadre collectif doit y répondre en lui permettant de faire l'expérience du vivre ensemble, de prendre conscience des similitudes mais aussi des diversités qui existent entre les individus.
- Le respect du principe de laïcité est également un élément fondateur d'une mixité sociale qui défend la liberté de penser et le pluralisme des idées.

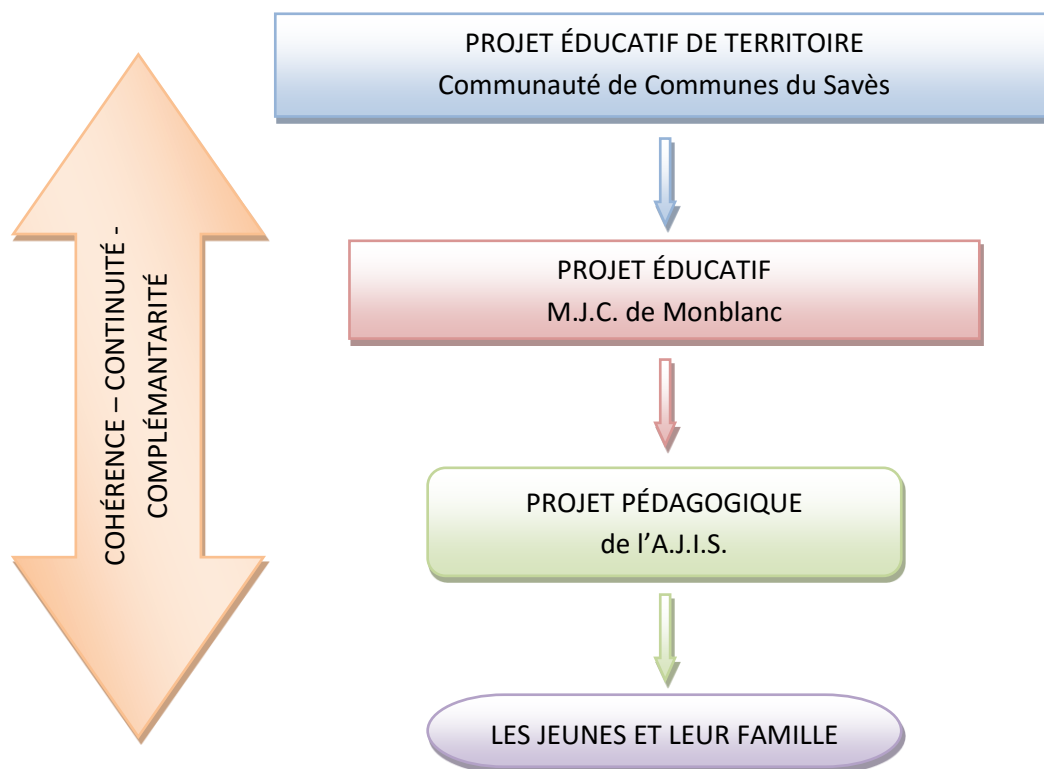
#### Un être social et singulier à la fois :

- Chaque jeune est différent ; il existe bien en tant que personne unique. Aussi, il est important d'être à l'écoute des besoins et des attentes de chacun.

- Il faut proposer un cadre collectif structurant mais en restant attentif aux différences de rythme, de maturité et d'aspiration personnelle.

### L'expression culturelle :

- Cela est essentiel pour les adolescents afin qu'ils puissent construire leur identité sociale à l'intérieur du territoire intercommunal et simultanément procéder à des rapprochements entre le « moi » et les « autres ».
- Le champ culturel permet d'élargir leur regard sur le monde, de développer un esprit critique et de s'ouvrir à d'autres pratiques.



### **LE PROJET PÉDAGOGIQUE 2016 - 2017**

Au vue de ces données, le directeur et l'équipe d'animation de l'A.J.I.S. des 11 – 17 ans ont construit le projet pédagogique en tenant compte également du projet d'établissement du Collège de Samatan, des directives de la Caisse d'Allocations Familiale du Gers et de la réglementation spécifique aux Accueils Collectifs à Caractère Éducatif de Mineurs (A.C.C.E.M.) de la Direction Départementale de la Cohésion Sociale et de la Protection des Populations (D.D.C.S.P.P.) du Gers.

Les bases éducatives du projet pédagogique porteront sur :

- L'éveil du jeune et la construction de sa personnalité
- Sa socialisation au sein du groupe, de son milieu naturel et humain, de son environnement citoyen
- L'accès culturel et artistique et l'ouverture interculturelle.

Notre démarche aura pour intention de prendre part à la réalité quotidienne, tout en favorisant la création, l'imagination et le rêve.

En tenant compte de la base éducative évoquée ci-dessus, nous avons développés les objectifs opérationnels suivant :

## 1. Favoriser l'autonomie du jeune

L'adolescence est la phase cruciale du passage de l'enfant assisté à l'adulte autonome. Dans ce sens nos actions devront toujours veiller à favoriser l'autonomie du jeune.

Nous estimons que l'apprentissage passe par l'expérience, c'est en faisant et parfois en se trompant que le jeune apprend et parvient à surmonter les difficultés qu'il rencontre au quotidien. Nous avons pour principe de faire confiance aux jeunes dans leurs prises d'initiatives, dans la mesure où elles ne menacent pas leur sécurité physique et morale.



Actions en place	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)</li> <li>➤ Séjours vacances</li> <li>➤ Chantiers Jeunes</li> <li>➤ Compagnie de Théâtre amateur</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Activités type projet (jeunes porteurs et acteurs des projets)</li> <li>➤ Gestion du Local Jeunes (collations, ordinateur, jeux, règle de vie, bibliothèque...)</li> </ul>

## 2. Valoriser le « vivre ensemble »

La vie en société impose la définition de cadre pour garantir à chacun la sécurité physique et morale dont il a besoin pour s'épanouir. Ce cadre intègre les notions de mixité, de laïcité et plus globalement de respect d'autrui dans toute sa particularité et sa différence. C'est permettre à tous les jeunes y compris porteurs de handicaps de vivre leur culture

comme une richesse, sans l'enfermer pour autant. Au contraire, nous voulons leur permettre d'aller à la rencontre d'autres modes de vie, d'autres horizons socioculturels. À une époque où la xénophobie, le sexisme et l'intolérance gagnent du terrain, notre travail d'éducateur est de promouvoir le droit à la différence, au partage, à l'ouverture d'esprit, au multiculturel...



Au travers de notre expérience, nous avons pu réaliser que le jeu, s'il est encadré correctement, qu'il soit sportif, de société, vidéo ou autre, est un outil formidable pour développer des relations saines au sein d'un groupe.

Les activités type « projet » permettent également, au travers de la coopération suscitée par l'objectif commun, de créer un climat social propice à l'épanouissement des relations.

Actions en place	
<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Le C.L.A.C (Centre de Loisirs Associé au Collège)</li> <li>➤ Le C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)</li> <li>➤ Séjours vacances (Vie en collectivité)</li> <li>➤ Chantiers jeunes (Coopération et solidarité)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>➤ Compagnie de Théâtre amateur (Projet d'équipe)</li> <li>➤ Local Jeunes (Espace collectif)</li> <li>➤ Activités d'échange avec d'autres structures jeunesse</li> <li>➤ Projets Jeunes (Coopération et solidarité)</li> </ul>

### 3. Valoriser l'expression de soi

En tant qu'animateur, il de notre responsabilité d'accompagner les jeunes dans la découverte et l'expression de leurs talents personnels. L'activation de son potentiel est un critère déterminant pour l'épanouissement du jeune et de son passage à l'âge adulte.

L'expression de soi c'est aussi connaître ses envies, ses intérêts, ses limites et pouvoir les signifier aux autres. C'est être capable de dire « NON » quand une situation ne nous convient pas et de chercher les meilleurs moyens d'en changer. C'est se faire entendre en tant qu'individu à part entière, doué d'un sens critique et moral. C'est apprendre à réfléchir par soi-même, loin des stéréotypes préconçus, pour se faire sa propre idée du monde qui nous entoure.

L'expression de soi est vraiment une compétence importante pour construire de futurs citoyens autonomes et responsables, c'est pourquoi nous nous efforçons de proposer des activités qui participent à son acquisition.

Actions en place	
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Compagnie de Théâtre amateur</li><li>➤ Local jeunes (mur d'expression)</li><li>➤ Le C.L.A.S. (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Projets Jeunes</li><li>➤ Activités spécifiques avec intervenants</li><li>➤ Journées « partage ta passion »</li><li>➤ Soirée débat</li></ul>

### 4. Ouvrir les jeunes au monde

À l'heure où l'informatique, les nouveaux moyens de communication et de consommation de l'image prennent une place de plus en plus importante dans leur univers, nous nous devons de les accompagner en leur indiquant quelles peuvent



être les dérives occasionnées par ces innovations. Du jeu vidéo, en passant par les réseaux sociaux, jusqu'au téléphone portable, il est utile de leur démontrer que ce n'est pas leur utilisation qui peut être néfaste, mais la manière dont on les utilise.

Grâce à internet, le monde est à portée de main, il n'a jamais été aussi facile d'apprendre quelques choses, de créer et de partager à grande échelle... Plutôt que renier cette réalité en évoquant « le bon vieux temps », nous souhaitons y prendre part et en tirer profit. L'accès à l'information donne aux jeunes d'aujourd'hui une ouverture d'esprit et une connaissance du monde parfois déroutante pour les éducateurs, il convient de

les accompagner dans ce processus d'apprentissage, de les informer sur les problématiques sociales et environnementales de notre société afin qu'ils deviennent des individus conscients et responsables.

Actions en place	
<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Chantier Jeunes</li><li>➤ Sensibilisation à l'utilisation des nouvelles technologies</li><li>➤ Local jeunes (parc informatique)</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>➤ Participation à des manifestations culturelles ou autres</li><li>➤ Développer des projets environnements</li></ul>



## 5. Associer les parents à notre action

Nous considérons en effet que les parents sont nos premiers partenaires, que notre travail ne peut s'effectuer qu'avec leur participation active et qu'en reconnaissant le rôle des parents dans l'éducation de leur enfant, nous renforçons le lien social et l'interaction entre les adultes présents autour du jeune.



### Actions en place

- |   |  |
|---|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Journées portes ouvertes</li><li>➤ Réunion parents pour les séjours</li><li>➤</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Disponibilité de l'équipe d'animation pour des échanges animateurs/parents</li><li>➤ Organisation journée « Fête du Local Jeunes »</li></ul> |
|---|--|

## 6. Permettre l'accessibilité à tous les jeunes du territoire



L'action jeune est une action intercommunale, c'est un service à disposition de tous les habitants des 32 communes de la communauté de communes du Savès. Nous sommes conscients qu'il est difficile pour les jeunes isolés d'avoir accès à nos services, cependant, nous mettons tout en œuvre pour réduire cet isolement et permettre à chaque jeune du territoire de venir profiter pleinement de tout ce que nous avons à lui proposer.

### Actions en place

- |  |  |
|--|--|
| <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Service de transport à domicile</li><li>➤ Actions itinérantes</li><li>➤ Tarification dégressive des services</li></ul> | <ul style="list-style-type: none"><li>➤ Ouverture du Local Jeunes sur des temps extrascolaires</li></ul> |
|--|--|

## 7. Créer un espace de loisirs, de convivialité, de rencontre et de partage

En offrant des locaux de vie commune, notre premier objectif est de créer des espaces où chacun puisse se sentir à l'aise et s'épanouir en toute sécurité dans le respect mutuel. Nous serons très vigilants aux comportements des utilisateurs des locaux afin de permettre à chacun d'en profiter pleinement.



Nous souhaitons que les jeunes qui viennent passer du temps avec nous rentrent chez eux avec le sourire et l'envie de revenir s'amuser avec nous.

## LA MISE EN ŒUVRE

L'A.J.I.S. des 11 – 17 ans propose à tous les jeunes du territoire du Savès une multitude d'activités tout au long de l'année.

	ACTIVITÉS	LIEU	HORAIRES	JOURS
<b>HORS VACANCES</b>	CENTRE DE LOISIRS ASSOCIÉ AU COLLÈGE	Collège de Samatan	16h30 – 18h	Lundi, mardi, jeudi & vendredi
	COMPAGNIE DE THÉÂTRE	Halle aux Grains de Samatan	18h30 – 20h30	Vendredi
	LOCAL JEUNES	Boulevard des Castres Samatan	13h30 – 17h30	Mercredi & samedi
	CONTRAT LOCAL D'ACCOMPAGNEMENT À LA SCOLARITÉ	Boulevard des Castres Samatan	16h30 – 18h	Mardi & jeudi

	ACTIVITÉS	LIEU	HORAIRES	JOURS
<b>VACANCES</b>	ANIMATIONS ITINÉRANTES PETITES VACANCES	Communes de l'intercommunalité	9h00 – 12h00 14h00 – 17h00	Du lundi au vendredi
	SÉJOURS	À définir	5 jours / 4 nuits	Du lundi au vendredi

### 1. Les activités

L'activité est un puissant facteur pour le développement de l'individu. C'est par l'action que le jeune va se construire, apprendre à maîtriser son environnement. À l'opposé d'une conception occupationnelle ou consumériste, nous mettons en place des activités afin de répondre au mieux aux besoins des jeunes. Nous favorisons une démarche de projet, individuel ou collectif, et tentons d'inscrire les activités dans une logique progressive afin de leur donner du sens (une activité peut en déclencher une autre). De plus, nous tenons à ce que nos activités s'intègrent dans la vie scolaire, dans la vie de l'intercommunalité, dans une démarche citoyenne et environnementale.

### 2. L'aménagement des activités

- Le Centre de Loisirs Associé au Collège (C.L.A.C.) de Samatan

Le lieu principal mis à disposition par le Collège François de Belleforest, est la salle du Centre de Documentation et d'Information (C.D.I.). Ce dernier présente un espace de travail confortable et convivial. Dans ces locaux, il y a une ressource importante de documentation, un parc informatique avec accès à Internet, et un mobilier qui permet de stocker le matériel éducatif propre au C.L.A.C. Sa capacité d'accueil maximale est de 14 jeunes. L'accueil a lieu dès 16h30. Ce moment permet à chaque jeune d'arriver à son rythme, de retrouver ses copains et l'animateur. Disponible et à l'écoute de chacun, l'animateur propose un accueil individualisé avant de reconstituer le groupe et d'aborder l'animation du jour.

### ➤ La Compagnie des Mineurs de Fond de Scène

La troupe de théâtre amateur se constitue de jeunes volontaires, s'engageant pour la production d'un spectacle, afin de présenter ce dernier dans les communes qui le désirent ou lors de festivals adaptés. Le lieu principal mis à disposition par la municipalité de Samatan est la salle Jean-Claude Brialy de la Halle aux Grains de Samatan. Cette dernière présente un espace de travail professionnel adapté à l'exercice de spectacles vivants. La capacité maximale d'accueil pour cette activité est de 12 jeunes.

### ➤ Le local jeunes

Ce lieu spécialement dédié aux jeunes est avant tout un lieu de ressources et d'informations où les participants pourront trouver un espace de jeux, de détente, de rencontre et de discussion. Un emplacement idéal au cœur du centre bourg de Samatan, non loin du collège, du lycée, du cinéma, de la médiathèque et du Point Information Jeunesse (P.I.J.). Le local est constitué d'une grande pièce commune avec une partie comptoir et matériel audiovisuel, d'un bureau et son parc informatique et de communication, d'une pièce équipée d'étagères pour le rangement pouvant servir de salle de réunion, ainsi que la présence de sanitaire. La capacité maximale d'accueil de ce local est de 12 jeunes.

### ➤ Les animations itinérantes

Soucieux d'offrir nos services à un maximum de jeunes du territoire, nous délocalisons nos animations aux quatre coins de l'intercommunalité afin de nous rapprocher des habitants éloignés des centres bourgs de Lombez et de Samatan. Les animations sont proposées dans des locaux mis à disposition par les communes sollicitées et répondants aux exigences réglementaires pour l'accueil de public. La capacité maximale d'accueil pour ces animations itinérantes est de 24 jeunes.

### ➤ Les séjours

Ces moments de vie collective seront implantés dans des zones proches ou éloignées de notre territoire avec pour but de créer un véritable dépaysement (mer, montagne...). Ils seront principalement proposés dans des lieux adaptés pour des séjours sous tentes. L'accueil maximum de ces séjours est de 16 jeunes.

## 3. Les activités physiques et sportives

Si elles ont lieu, toutes nos activités physiques sont pratiquées dans un objectif éducatif, récréatif et/ou de découverte. Par conséquent, nous nous situons à l'opposé d'une approche strictement sportive visant à des apprentissages techniques, à la maîtrise d'une discipline et à des pratiques intensives.

## 4. Les règles de vie

Elles ont pour fonction d'établir un cadre en donnant des repères clairs aux jeunes sur leurs droits et devoirs. Elles seront travaillées avec les jeunes. Ces règles ne sont pas immuables. Elles peuvent évoluer, notamment au cours des discussions entre jeunes et animateurs.

## 5. L'encadrement

- Un directeur-animateur détenteur d'un B.E.A.T.E.P. (Brevet d'État Animateur Technicien de l'Éducation Populaire)
- Une animatrice détentrice d'un B.A.F.A. (Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animation) et d'un certificat de compétences PSC 1 (Prévention Secours Civique de niveau 1)

- Un animateur détenteur d'un B.A.F.A, d'un certificat de compétences PSC 1 et d'un brevet fédéral de Surveillant de Baignade.

Ils ont pour rôle :

- D'accueillir les jeunes
- De préparer les animations, sa mise en place
- D'animer le groupe
- D'accomplir la gestion financière, matérielle et administrative
- D'établir des relations avec les différents partenaires
- D'entretenir les relations avec les familles
- D'être le garant de la sécurité physique et affective des jeunes
- De mettre en œuvre le projet pédagogique et de rendre compte de leur travail auprès des différents partenaires engagés.

